

Retour sur l'Assemblée générale d'Ibuka France

21 février 2023



Le samedi 18 février 2023, Ibuka France a tenu son Assemblée générale annuelle ordinaire. A cette occasion, elle a approuvé à l'unanimité les rapports annuels d'activités de 2022 de l'équipe sortante, adopté les amendements apportés aux statuts et un Règlement d'ordre intérieur de l'Association. Ladite équipe arrivant au terme de son mandat, un nouveau Conseil d'Administration a été élu et celui-ci a élu en son sein un nouveau Bureau. Ils sont respectivement constitués comme suit:

Le Conseil d'Administration se compose désormais de :

1. Jeanne Kayigirwa Allaire,
2. Marcel Kabanda,
3. Etienne Nsanzimana,
4. Aymeric Givord,
5. Anita Cyabakanga,
6. Ildephonse Ngaruye,
7. Serge Sugira Mutsinzi,
8. Olivier Gatera,
9. Delphine Umwigeme,
10. Sandrine Zalcman.

Selon les statuts, les Présidents des Cellules locales sont membres de droit du Conseil d'administration d'Ibuka France. Il s'agit de :

11. Agnès Gahigi, Présidente de la Cellule de Lyon,
12. Espérance Patureau, Présidente de la Cellule de Chalette.

Le Bureau élu se compose de :

1. Marcel Kabanda, Président,
2. Jeanne Kayigirwa Allaire, Vice-Présidente,
3. Ildephonse Ngaruye, Secrétaire Général,
4. Serge Sugira Mutsinzi, Secrétaire Général Adjoint,
5. Olivier Gatera, Trésorier,
6. Delphine Umwigeme, Trésorière Adjointe.

Nous remercions l'équipe sortante pour le travail qu'elle a accompli. Vous êtes tous invités à soutenir la nouvelle équipe et nous pouvons compter sur votre présence à nos côtés pendant les trois prochaines années.